

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR

"MOBYLETTE" TYPE AV 76

Construit par la Société "Ateliers de la Motobécane"

16, Rue Lesault - PANTIN (Seine)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBÉCANE — **Type.** — AV 76 — **Genre.** CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises. (y compris le conducteur). — 1.

Nom et adresse du constructeur. — ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, rue Lesault à PANTIN (Seine).

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 23 × 2.

Pédalier. — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1 m. 09

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,71 m. - Largeur 0,60 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,11 m.

Poids du véhicule. — 36 kgs 500.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39 m/m - Course 41,8 m/m - Cylindrée 49,933 cm³.

Taux de compression. — 6,8.

Puissance administrative — 1 Ch.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 4 L. 850 - Fermé par un bouchon en matière plastique.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 4.500 t/mn. Correspondant au couple maximum 3.000 t/mn. Correspondant à la puissance maximum 4.000 t/mn.

Echappement. — Un tube du type "tromblon", d'un diamètre croissant progressivement de 24 à 65 mm de 250 mm de long, débouche dans un pot cylindrique d'un volume égal à 0 l. 550. Le pot contient 1 tube et 2 diaphragmes percés de trous délimitant 3 chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de 10 mm de diamètre intérieur et de 70 mm de long. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1 litre. Le bruit produit par le véhicule, à une vitesse de 30 km/h. mesuré à 10 mètres de son point de passage est inférieur à 78 phones.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER AR 10 DSF. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI haute tension.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

Transmission. — Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 13×6 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

Dispositif de point mort. — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon de 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. —

$$\frac{199,2}{53} \times \frac{44}{12} = 13,8$$

Avec des pneumatiques de 23×2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 m. 80) au régime du moteur de 1.000 tours-minute, la vitesse atteinte est de : 7,8 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 35 km/h.

5. - SUSPENSION

Fourche télescopique.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 90 $\frac{m}{m}$ commandé par un levier à main droite.
Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 90 $\frac{m}{m}$ commandé par un levier à main gauche.
Surface de freinage. — Avant et arrière 38 cm².

7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne avant de 100 $\frac{m}{m}$ de diamètre à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.
Catadioptr. — Le véhicule est muni d'un catadioptr agréé par l'Administration sous le n° T.P.V. 316.

8. DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur la patte supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.
Le numéro du cyclomoteur est frappé sur la patte inférieure droite du cadre servant à la fixation moteur.
Le numérotage dans la série du type a commencé au numéro 1.680.001.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 21 Octobre 1957, que le véhicule n° 1.680.001 à moteur n° 1.652.958 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE type AV 76 satisfait aux dispositions des articles 69 à 73, 188 et 194 à 199 du décret du 10 Juillet 1954 portant règlement général sur la police de la circulation routière (Code de la route) et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° AA. 406-57
A Paris, le 6 Novembre 1957
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(Signé : HELIOT)

Vu :
Paris, le 6 Novembre 1957
L'Ingénieur des Mines,
(Signé : PERTUS)

A Paris, le 6 Novembre 1957
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé : FLAGEOLET)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je, soussigné, Madame VINCENT, représentante dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeur, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative : 1 cheval
2 Marque : Motobécane.	7 Carrosserie :
3 Type : AV 76	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type : cadre moteur	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : 36 kgs 500
5 bis Cylindrée (en cm ³) : 49,933 cm ³ 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : du véhicule isolé : d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut et satisfait aux dispositions de l'article R 188 du Code de la route et des arrêtés pris en application. La plaque métallique prévue à l'article R 199 porte l'indication Cyclo.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le
pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est
garantie que s'il porte sur la signature
le cachet du
modèle ci-
contre.



Fait à le
(Signature)

"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 & 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture.